Accord UE/Géorgie: protection des indications géographiques des produits agricoles et des denrées alimentaires

2011/0090(NLE) - 21/12/2011 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission du commerce international a adopté à l’unanimité la recommandation de Vital MOREIRA (S&D, PT) portant sur le projet de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et la Géorgie relatif à la protection des indications géographiques des produits agricoles et des denrées alimentaires.

La commission parlementaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de l'accord, ce dernier présentant des avantages spécifiques pour les deux partenaires.